

CAPTIOSUSOPHOBIE Phobie des trompeurs

**Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11**

Captieux : trompeur, qui cherche à induire quelqu'un en erreur grâce à un raisonnement apparemment logique.

Le terme **captieux** (au féminin *captieuse*) désigne un argument, un raisonnement ou un discours qui cherche à tromper sous des apparences de vérité. Il s'agit d'une formulation subtile et flatteuse, conçue pour induire en erreur ou masquer un piège.

Caractéristiques du mot

- **Classe grammaticale** : Adjectif (registre littéraire).
- **Étymologie** : Emprunté au latin *captiosus* (« trompeur »), dérivé de *captio* qui signifie « piège ».
- **Prononciation** : Le x final est muet, le t se prononce comme un s.

Il existe un risque fréquent de confusion avec un paronyme (mot à la sonorité proche) :

- **Captieux** : Qui tend à induire en erreur (*des arguments captieux*).
- **Capiteux** : Qui monte à la tête, qui enivre (*un vin ou un parfum capiteux*).

Synonymes	Antonymes
Fallacieux	Sincère
Spécieux	Véridique
Insidieux	Rigoureux (pour un raisonnement)
Trompeur	Honnête

Exemples d'usage

« Les avocats ont dû déjouer les questions **captieuses** du procureur durant le procès. »

« Ne vous laissez pas séduire par sa rhétorique, c'est un raisonnement **captieux**. »

« Son discours captieux a réussi à tromper plusieurs personnes. »

Captieux (adj., du latin *captiosus*, de *captio*, « action de prendre, de surprendre », d'où « piège, sophisme » ; de *capere*, « prendre »).

Sens : qui vise à induire en erreur par une apparence de rigueur ou de bonne foi ; se dit d'un discours, d'un argument, d'une question dont la formulation dissimule un piège. Le *Littré* le glose comme « qui tend à surprendre, à tromper par des raisonnements spécieux ».

Distinctions utiles

- **Captieux vs spécieux** : le spécieux désigne ce qui a une *apparence* de vérité sans en avoir la substance (propriété objective de l'énoncé, indépendante de l'intention) ; le

captieux inclut une *visée* de capture. Un raisonnement peut être spécieux par inadvertance, il n'est captieux que s'il est orienté vers la surprise de l'assentiment, au moins dans son effet pragmatique.

- **Captieux vs sophistique** : le second renvoie à une tradition (la sophistique) et à une technique ; le premier qualifie plus volontiers l'énoncé singulier ou l'interrogation (« question captieuse », *interrogatio captiosa*).
- **Captieux vs capteur/captation** : parenté étymologique réelle, mais l'usage a séparé les champs. La *captation* (juridique : captation d'héritage) conserve la racine de la prise insidieuse, tandis que *captieux* s'est cantonné à l'ordre du discours.

Collocations canoniques : « question captieuse », « argument captieux », « raisonnement captieux ». L'adjectif est littéraire et d'emploi rare dans la langue courante, où il est souvent confondu avec *capiteux* (qui enivre, qui monte à la tête : un parfum capiteux), paronymie qui produit régulièrement des erreurs.

Remarque conceptuelle : le terme fixe précisément ce que la section 3 de ma réponse précédente nommait la manipulation pragmatique. Le caractère captieux d'un propos ne se laisse pas toujours établir par analyse de validité : il tient souvent à la *disposition* des prémisses, aux présupposés d'une question (« avez-vous cessé de battre votre père ? », exemple scolaire de question captieuse par présupposition) plutôt qu'à un vice inférentiel.